

Coopératives des métiers du grain : Parer à l'urgence tout en assurant les transitions à plus long-terme



Les coopératives des métiers du grain, frappées de plein fouet par les conséquences de la guerre en Ukraine, réagissent dans l'urgence pour accompagner au mieux leurs agriculteurs-adhérents et assurer la continuité de leurs activités d'approvisionnement, de collecte et de transformation des grains. En parallèle, les coopératives continuent de s'investir dans les transitions économiques, environnementales et sociétales pour préparer l'avenir : condition sine qua non à une chaîne alimentaire souveraine, durable et responsable.

Alors que la campagne française 2022 de récolte de céréales et d'oléoprotéagineux est quasi terminée, l'heure est au bilan. En effet, le changement climatique dont les agriculteurs ressentent particulièrement les conséquences est en grande partie responsable d'un bilan plutôt mitigé. Parmi les faits saillants, sont à noter :

- Une quantité de grains récoltés en baisse par rapport à l'an passé mais dont les volumes permettront de répondre aux demandes de l'ensemble des clients ;
- Une qualité satisfaisante mais hétérogène qui nécessitera un travail du grain pour les coopératives ;
- Une très bonne campagne en tournesol et en colza et une récolte historiquement basse en maïs pour cette campagne 2022 en train de se terminer.

Mais l'inquiétude principale pour les coopératives des métiers du grain reste liée aux conséquences de la guerre en Ukraine qui provoque une grande instabilité de l'ensemble des cours perturbant alors nettement leurs activités.

Ainsi, les coopératives sont particulièrement vigilantes concernant :

- Un risque accru de trésorerie dû à une exposition à la hausse des taux dans l'accès aux financements d'une part et d'autre part à un possible effet ciseau expliqué par l'achat d'engrais à prix fort (près de 1000€ la tonne de certains engrais azotés) combiné à une grande volatilité des cours des grains ;
- Une perturbation sur les marchés liée à un décalage entre une vague de ventes précoce de céréales de la part des agriculteurs et des achats plus lents de la part de l'aval (meunerie, malterie, amidonnerie...) ;
- La disponibilité en engrais azoté (essentiel pour assurer le rendement et la qualité des grains) pour la campagne 2023 ;
- Le montant des factures énergétiques qui a explosé depuis le début de l'année.

Face à ces problématiques qui font peser la menace réelle d'un arrêt des activités de transformation, La Coopération Agricole Métiers du Grain demande :

- La mise en place d'un bouclier énergétique pour les entreprises ainsi qu'une accessibilité plus effective aux aides de paiement des factures énergétiques ;
- La possibilité pour les coopératives françaises de reprendre le commerce avec l'usine EUROCHEM basée à Anvers afin de pouvoir assurer l'approvisionnement en engrais des exploitations françaises ;
- La suspension provisoire des modifications des seuils de stockage des ammonitrates haute densité.

En parallèle de cette gestion de crise qui impose aux coopératives de se mobiliser pour trouver des solutions concrètes, ces dernières continuent de s'investir en faveur des différentes transitions pour une chaîne alimentaire plus durable : réduction de l'utilisation des intrants et des produits phytosanitaires, préservation de la biodiversité, réduction de l'empreinte carbone, développement des énergies renouvelables... Toutefois, à l'heure où leurs marges s'écrasent nettement, les coopératives ne pourront réussir seules face à ces défis et en appellent à un soutien massif des pouvoirs publics via :

- Une accélération de la recherche et du développement d'innovations et un accès compétitif aux nouvelles solutions pour la résilience et la sobriété des systèmes productifs ;
- Des mesures en faveur de l'attractivité des métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi que de la formation afin de garantir une meilleure adéquation entre les compétences des salariés et les besoins des entreprises ;
- La mise en œuvre d'un Plan « Silos 2030 » pour moderniser et rénover l'outil industriel ;
- Un investissement pour permettre la rénovation des outils de logistique (fret ferroviaire, voies fluviales...).

« Face à la situation de crise inédite que nous vivons, nous devons agir rapidement pour sauver notre chaîne alimentaire française. La Coopération Agricole Métiers du Grain appelle à des mesures d'urgence pour accompagner les coopératives à faire face au mur de l'inflation et répondre à la problématique de disponibilités d'intrants essentiels. », précise **Antoine Hacard, président de La Coopération Agricole Métiers du grain**. « A plus long-terme, nos coopératives auront besoin d'un accompagnement des pouvoirs publics à la dynamique de transitions engagée pour garantir une chaîne alimentaire souveraine, pérenne et responsable. Cela passera avant tout par la garantie de politiques publiques cohérentes et pragmatiques, en soutien au travail des agriculteurs et des entreprises. »

Contacts presse

Guillaume Le Hoan – 07 62 68 33 63

glehoan@lacoopagri.coop

Guillaume Bazaille - 06 77 98 22 94

guillaume.bazaille@bazailleconsulting.com

Syril Giorgioni - 06 74 55 35 49

syril.giorgioni@bazailleconsulting.com

La Coopération Agricole Métiers du Grain en bref

Président : Antoine Hacard

Directrice : Catherine Matt

La Coopération Agricole est la représentation unifiée de 203 coopératives qui réalisent plus de 70% de la production de semences, de la collecte des céréales et des oléoprotéagineux en France et de l'approvisionnement des agriculteurs en intrants et produits de protection des plantes.

162

entreprises-coopératives de
collecte et d'approvisionnement

70 %

de la collecte en céréales et
oléoprotéagineux

Plus de **372 000**
agriculteurs-coopérateurs

Près de **40 000** salariés
(filiales incluses)

18
milliards d'euros de chiffre d'affaires
global

110 coopératives engagées
en Agriculture Biologique